



REUNION VOILE 18 NOVEMBRE 2017 COMPTE-RENDU

Bonjour à tous,

Voici un bref compte-rendu de la réunion de la section voile qui s'est tenue le 18 novembre 2017.

Sécurité

- Rappel des différentes règles de sécurité en mer et à la base. Elles sont disponibles sur le site du CNN: <http://www.cnnice.fr/wp-content/uploads/2015/02/voile-les-bons-reflexes.pdf>
- Rappel des zones de navigations – feux rouges – Cône d'exclusion
- Il est demandé à tous d'avoir une veille attentive aux embarcations extérieures au CNN mais également aux embarcations de la flotte du CNN - La sécurité sur le plan d'eau est assurée par les moniteurs, mais également par l'ensemble des membres sur l'eau qui peuvent/doivent venir porter secours.
- Naviguer en bon marin, connaître ses limites, ne pas prendre de risques inconsidérés pouvant mettre en cause l'intégrité physique des adhérents et de leur matériel.
- Respect du RIPAM¹ - Rappel des risques de sur-accident.

Matériel

- Les embarcations sont désormais numérotées et disposent d'un carnet d'entretien.
- Les utilisateurs devront signaler aux moniteurs les problèmes matériels survenus pendant la navigation.
- Le rangement et l'entretien des embarcations est primordial pour le contrôle du vieillissement de la flotte.
- Rinçage des embarcations, des appendices, du dormant et de l'accastillage.

Surprise – Echo

- Les chefs de bords sont agréés par le chef de base.
- La liste des chefs de bord sera mise à jour par le chef de base après contrôle des capacités sur le plan d'eau.
- Recrutement et formations de nouveaux chefs de bords.

Vie Associative

- Il a été rappelé les principes de la vie associative
- Mise en place de 1/2 journées de maintenance nautique
- Maintenance et entretien des installations

Licences et Certificats médicaux 2018

Les règles de la FFV pour l'obtention des licences, notamment celles qui permettent de naviguer, ont été rappelées.

- Primo licenciés : certificat médical autorisant la pratique de la voile, en loisir ou en compétition

¹ Règlement International pour la Prévention des Abordages en Mer



- Renouvellement de licence moins de 3 ans après le premier certificat médical : questionnaire de santé
- Pour les mineurs, le renouvellement et le questionnaire de santé doivent être remplis par les parents.

Compétition

- Habitables
 - Les demandes de départ en régata sont à faire auprès du chef de base.
 - La réservation des embarcations se fait par le canal habituel (site Surprise)
 - Fournir la liste d'équipage, les dates de départ et de retour, la destination.
 - Les régatas de nuit sont interdites
 - Les chefs de bords sont rappelés à leurs responsabilités
 - Le RTQ est le seul habilité à autoriser le départ ou à le refuser, notamment en cas de météo défavorable (ou en fonction des prévisions).
- Dériveurs
 - Pas de déplacements à moins de 5 coureurs.
 - Déplacement de coureurs isolés encouragés sous réserve d'acceptation par le chef de base ou le président de section.
 - La désignation d'un membre loisir mineur pour participer à une régata ou faire partie d'une équipe type école de sport ou compétition ne peut se faire qu'avec l'accord de l'entraîneur.

Les projets pour 2018

- Présentation du projet de renouvellement de la flotte sur 3 ans.
- Présentation et rappel des événements :
 - Challenge LP
 - Adonnante Cup (nouveau)
 - Challenge des Anges (nouveau)
 - Christmas régatta
 - Puces nautiques (Voir BdP 2017-42)
 - Nice Ultime

Le Conseil d'Administration 2017 – 2018 du CNN